

**Reyssouze**  
ET AFFLUENTS  
AU CŒUR DE LA BRESSE



DOSSIER  
DE PRESSE  
JUN 2023



**CŒUR  
REYSSOUZE**  
Un regard sur nos rivières

LA PARTICIPATION  
ÉCO-CITOYENNE  
MISE EN APPLICATION

# SOMMAIRE

MOTS DU PRÉSIDENT & DU VICE-PRÉSIDENT.....	P. 2
HISTORIQUE DU SYNDICAT.....	P. 2
PRÉSENTATION DU SBVR.....	P. 3
CHIFFRES CLÉS.....	P. 3
PRÉSENTATION DU PROJET.....	P. 4
LOCALISATION DES BORNES.....	P. 6
RELAJ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.....	P. 6
POINTS FORTS.....	P. 8
PRINCIPAUX PARTENAIRES.....	P. 9
INTERVIEWS.....	P. 10
CONTACTS / LIENS.....	P. 12



## MOTS DU PRÉSIDENT & DU VICE-PRÉSIDENT



**JEAN-LOUIS FAVIER**  
PRÉSIDENT

« La nouvelle programmation 2022-2024 prend en compte les effets du changement climatique sur la préservation de la ressource en eau en quantité et en qualité. »



**BAPTISTE DAUJAT**  
VICE-PRÉSIDENT

« Il est nécessaire pour le Syndicat d'aller sur des chemins où l'on n'a pas l'habitude d'aller, mais qui permettront vraiment de mobiliser d'autres publics. »

Retrouvez les interviews de Jean-Louis Favier et Baptiste Daujat en page 10.

## HISTORIQUE DU SYNDICAT

Le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze (SBVR) est un établissement public qui a vu le jour en 1956. Il a joué plusieurs rôles au fil du temps, en commençant par le curage des cours d'eau jusqu'à la mise en place de contrats de rivière avec ses partenaires (préfets, collectivités territoriales...).

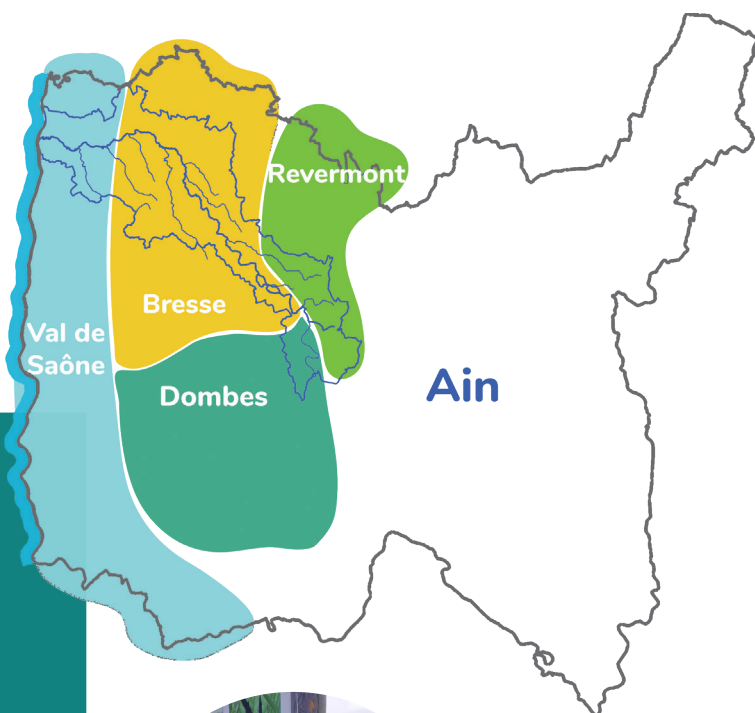
Depuis 2018, il est chargé de la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations).

La GEMAPI garantit la solidarité entre l'amont et l'aval des cours d'eau et la gestion par bassin versant. Elle assure les moyens d'aménager les cours d'eau, les zones humides, les plans d'eau pour améliorer la biodiversité, la continuité écologique et la défense contre les inondations.

## PRÉSENTATION DU SBVR

Notre métier : **restaurer les écosystèmes pour maximiser les services qu'ils rendent à la société** (dits services écosystémiques).

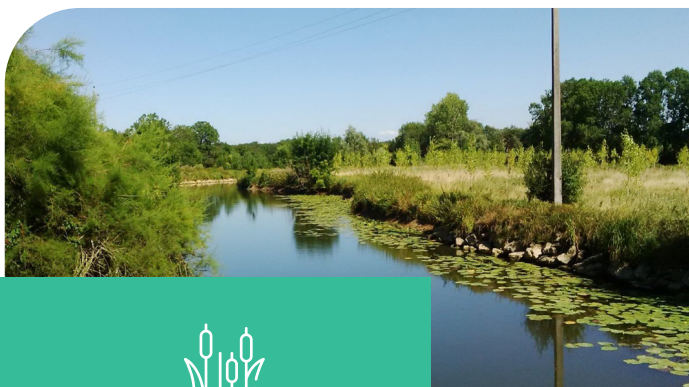
Aujourd'hui, l'ambition du SBVR va plus loin avec le projet de **faire évoluer la gouvernance de l'eau et des milieux aquatiques en l'ouvrant aux citoyens des milieux ruraux et urbains.**



La Reyssouze est un affluent rive gauche de la Saône, qui draine un bassin versant de l'ordre de 500 km<sup>2</sup>. Elle prend sa source dans le Revermont à Journans (285 m d'altitude) et se jette dans la Saône à Pont-de-Vaux (169 m d'altitude).

Elle est alimentée par plusieurs affluents, dont les principaux sont : la Leschèze, la Vallière, le Jugnon, le Salençon, le Reyssouzet, la Gravière, le bief d'Augiors, le Bief d'Enfer, le bief d'Ouche et le bief de Rollin.

Son bassin versant est délimité à l'Est par le pied occidental du Jura (mont Revermont) et à l'Ouest par la Dombes, la vallée de la Veyle et la Saône. Le corps du bassin est formé de plateaux vallonnés et étagés dont l'altitude est comprise entre 200 et 300 mètres. La vallée de la Reyssouze est, elle, généralement large et à plafond plat.



## CHIFFRES CLÉS



**400 KM**  
de cours d'eau



**15**  
affluents



**3 609**  
zones humides (ZH) recensées



Surface de ZH  
**12 380 HA**



Surface de bassin versant  
**500 KM<sup>2</sup>**



**35**  
actions prévues  
pour 2020-24



# PRÉSENTATION DU PROJET

Lauréat de l'appel à projet "Eau et Participation Citoyenne" de l'Agence de l'Eau, le SBVR vise **l'implication du citoyen** dans toutes les questions animant la ressource en eau. La finalité est d'**accompagner la réflexion citoyenne** vers un nouveau paradigme, celle d'une rivière désartificialisée, répondant ainsi mieux aux préoccupations nationales, mais modifiant considérablement le paysage.

Ce projet permettra de **confronter les idées autour d'une question** : qu'est-ce qu'une rivière en bon état (bon état écologique) ? Il s'agit de mettre en miroir les visions techniques et expertes avec les visions sensibles pour mieux adapter les opérations de restauration menées par le Syndicat.

## PRINCIPES DU PROJET

La mobilisation du public est réalisée par l'intermédiaire d'une **application mobile** : **Cœur Reyssouze**. Véritable observatoire du paysage participatif, elle permet d'**enregistrer l'évolution des paysages en lien avec l'eau, et des perceptions qui leur sont associées**.

- Budget total = **52 170 €**
- **Dont 70% pris en charge par l'agence de l'eau**, dans le cadre de l'appel à projet.

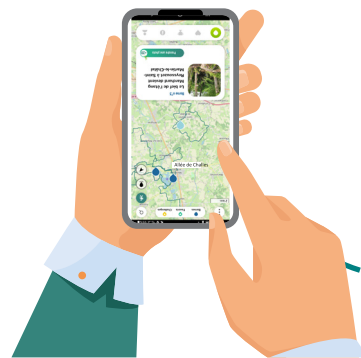


## L'APPLICATION MOBILE CŒUR REYSSOUZE

L'application mobile est au cœur de la mobilisation. Elle permet de **visualiser rapidement l'ensemble des points d'intérêts du territoire**, de les ajouter en favori, d'afficher les parcours de balade à proximité...

Les participants les plus assidus sont **récompensés** : une cérémonie de remise des récompenses est organisée 4 fois par an par le SBVR. Ces cadeaux sont en lien avec le territoire : spectacles, sorties, produits locaux, etc.

**Des challenges spécifiques** seront également prévus régulièrement, selon l'actualité du territoire ou du SBVR. Ils permettront de gagner des cadeaux en lien avec la thématique.



Des points d'intérêt en lien avec les grands enjeux de l'eau sont identifiés sur tout le territoire.



Les citoyens partagent leurs photos et leurs avis en répondant à des questions.



Certains sont invités à aller plus loin dans leur démarche de démocratie participative.



## DES BORNES POUR SIGNALER LES POINTS D'INTÉRÊT

Des **bornes d'observation du paysage** sont installées sur le bassin versant, sur les territoires des communautés de Grand Bourg Agglomération et de la Communauté de Communes Bresse et Saône. La partie supérieure de la borne est percée d'une fenêtre permettant d'orienter l'attention sur le paysage à étudier : un cours d'eau, un plan d'eau, une zone humide etc.

Les contributeurs **flashent le code affiché sur la borne** puis suivent les consignes données par l'application : ils posent leur téléphone sur la borne et **partagent leur photo** puis répondent à une série de questions associées à cette vue : trouve-t-il cet endroit agréable ? Sécurisé ? Utile ?

Ainsi, le SBVR peut **suivre l'évolution d'un paysage** et des perceptions associées au fil des saisons et des années.



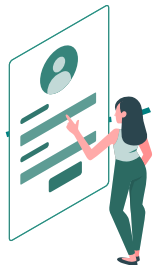
Cet outil est mis au service à la fois des citoyens, des élus et des agents du SBVR :

**Pour les citoyens** comprendre et s'emparer des grands enjeux actuels et à venir autour de l'eau, partager ses perceptions et être informé des projets en cours en lien avec les rivières et les milieux associés...

**Pour le Syndicat** disposer d'un outil permettant d'avoir une visibilité en temps réel sur l'état de nos cours d'eau et zones associées, d'aider la prise de décision des élus et techniciens, de sensibiliser à la préservation de ces milieux...

**Pour les élus** anticiper et évaluer les politiques d'aménagement, se questionner sur l'attractivité de son territoire...

S'il le souhaite, le participant peut créer un compte et ainsi gagner des points à chaque contribution.



Les points obtenus lui permettent de gagner des récompenses.

## LOCALISATION DES BORNES RÉPARTITION DES POINTS D'INTÉRÊT

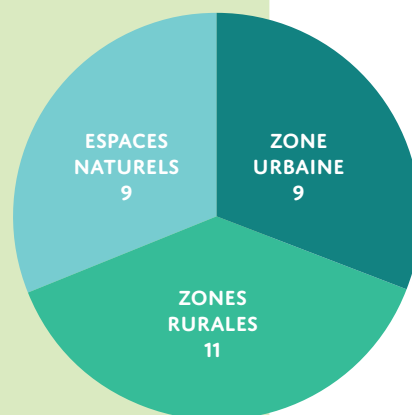
**29** BORNES RÉPARTIES SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN VERSANT

**15** COMMUNES

**7** COURS D'EAU

**4** ZONES HUMIDES

ENVIRON **15** EMPLACEMENTS SUPPLÉMENTAIRES À DÉFINIR



# LA REYSSOUZE ET SES AFFLUENTS

## LOCALISATION DES BORNES

29 bornes ont été réparties entre Journans (source de la Reyssouze) et Pont-de-Vaux (limites géographiques du Syndicat).



# RELAIS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Quatre capsules vidéos ont été pensées pour animer les réseaux sociaux du Syndicat, de ses partenaires et des organismes associatifs, institutionnels ou même particuliers qui souhaiteraient participer à la communication active du Syndicat. Les 4 vidéos ont été construites pour mettre en avant les 4 points «saillants» de la démarche : la disponibilité sur iOS et Android, la possibilité de trouver des circuits de randonnées pédestres ou cyclistes, la possibilité d'obtenir des points puis des récompenses en utilisant l'appli, et enfin la prise de parole et la concertation citoyenne.



TÉLÉCHARGEMENT EN DERNIÈRE PAGE



# POINTS FORTS



Accessibilité :  
l'ensemble des bornes se trouve à proximité d'itinéraires de balades ou parkings.



Simplicité d'usage :  
l'application est intuitive et se prend en main très facilement.



Récompenses :  
au-delà de l'enjeu environnemental, des récompenses sont mises en place pour inciter le plus grand nombre.



Engagée et locale :  
une application avec des partenaires impliqués et partageant les mêmes valeurs.



Évolutions :  
chaque année, l'application sera enrichie de nouvelles informations.

Borne n°3  
Le bief de l'étang Marchard devient Reyssouzet à Saint-Martin-le-Châtel

Prendre une photo +20

The image shows a smartphone held in a hand, displaying a map application. A pop-up card is visible on the screen, titled 'Borne n°3' and 'Le bief de l'étang Marchard devient Reyssouzet à Saint-Martin-le-Châtel'. Below the title is a small photo of a stream and a button that says 'Prendre une photo' with a '+20' reward icon. The map background shows various locations like Marsonnas, Jayat, Foissiat, Montemont-en-Pressac, Malbrétaz, Cras-sur-Reyssouze, Attignat, Saint-Martin-le-Châtel, Confrancon, and Curtafond. The phone's status bar at the top shows the time 14:57, signal strength, Wi-Fi, and 95% battery. The app interface includes buttons for 'Bornes', 'Favoris', and 'Challenges'.



# PRINCIPAUX PARTENAIRES

## FINANCEURS



### AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE :

Le projet a bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 160 000 € pour l'ensemble du projet Participation Citoyenne. L'Agence de l'Eau est un établissement public de l'État qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. **Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages** (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme "Sauvons l'eau 2019-2024".



Dans le contexte actuel de changement climatique, **la demande sociale d'agir au plus vite** est en augmentation constante. Les démarches participatives associant les citoyens peuvent être une réponse, notamment sur les enjeux de l'eau.

L'Agence de l'Eau soutient historiquement des projets visant à garantir une gestion équilibrée de la ressource en eau et à atteindre ou préserver le bon état des milieux aquatiques : lutte contre les pollutions, restauration des cours d'eau, des zones humides et de la biodiversité, économies et partage de l'eau... Ces projets visent à mettre en œuvre les objectifs et priorités définis par le SDAGE, tout en contribuant à **l'adaptation au changement climatique**.

Convaincue que la participation citoyenne peut être un puissant moteur pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de projets ambitieux pour l'eau et les milieux aquatiques, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse souhaite, par cet appel à projets, **inciter les collectivités à tester des actions citoyennes** et à animer des débats avec le grand public sur les enjeux de l'eau pour leur territoire.

## NOS COLLECTIVITÉS MEMBRES



## LES PARTENAIRES DU PROJET CŒUR REYSSOUZE



Office de tourisme du pays Bâgé et de Pont-de-Vaux

## PARTENAIRES TECHNIQUES



**DÉPARTEMENT DE L'AIN :** appui de la politique de restauration et appui technique du Syndicat

## PARTENARIAT PROMOTION



Série évènements, lancement « Au son de l'eau ». Ils sont en train de réaliser le DP de ces évènements.

## PRESTATAIRES PRIVÉS

Nous avons fait appel uniquement à des entreprises du territoire.

**BOYARD MÉTAL :** création et pose des bornes

**ANURA :** développement application

**TEDS :** communication et promotion



Des hommes. Une passion

**Le SBVR remercie toutes les communes qui ont accepté l'installation d'une borne sur leur territoire.**

**Nous tenons également à remercier Étienne BALUFIN du syndicat mixte du delta de l'Aude, pour son retour d'expérience sur l'installation d'un observatoire sur le littoral audois.**

# INTERVIEWS



## JEAN-LOUIS FAVIER PRÉSIDENT

Le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze, compétent dans la gestion des milieux aquatiques et dans la prévention des inondations, intervient sur une partie du territoire de Grand Bourg Agglomération et de la Communauté de Communes Bresse et Saône, soit environ 50 000 ha et représentant près de 90 000 habitants.

Le SBVR a défini, au cours de l'année 2021, ses grandes orientations en s'appuyant sur le bilan du deuxième contrat de rivière. Ainsi, la nouvelle programmation 2022-2024 prend en compte les effets du changement climatique sur la **préservation de la ressource en eau** en quantité et en qualité, sur la **préservation des milieux aquatiques et humides** et sur la **prévention des risques** liés à l'eau.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de proposer un programme ambitieux et cohérent permettant d'atteindre le bon état écologique des milieux aquatiques du bassin versant.

Ainsi, ce sont environ **35 actions** qui seront programmées dans les **3 prochaines années**, représentant près de **6 millions d'euros d'engagements**, rendus possibles par le concours financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, du Département de l'Ain, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'État et de l'Europe que nous remercions vivement.

Les élus et l'équipe technique du Syndicat se mobilisent au quotidien pour conduire les différentes actions dans l'objectif d'atteinte du bon état écologique de nos cours d'eau. Nous comptons sur chacun et chacune d'entre vous pour participer à la protection de notre environnement.



## BAPTISTE DAUJAT ÉLU ENVIRONNEMENT

Je suis agriculteur et élu à Bourg-en-Bresse, délégué à l'alimentation durable et je suis aussi élu au Conseil Communautaire. À ce titre, je représente

l'agglomération dans différentes instances, notamment au Syndicat de la Reyssouze où j'ai été élu vice-président et notamment élu référent du projet "Eau et Participation Citoyenne".

### Comment est né ce projet d'observatoire participatif ?

L'idée d'un observatoire du paysage participatif est née de la convergence de plusieurs réflexions menées en parallèle par les élus et l'équipe technique.

Le bilan du dernier contrat de rivière nous avait démontré un véritable manque de visibilité sur les sujets concernant les rivières et les actions du Syndicat. À ce titre, un travail autour de la communication était mené par le SBVR avec l'agence TEDS, où sont nées un certain nombre de propositions comme la création d'une application, d'événements festifs...

D'un autre côté, une réflexion était en cours depuis des années sur la gouvernance du Syndicat, et l'intégration de l'avis des citoyens dans les projets et le fonctionnement du SBVR.

L'appel à projet "Eau et Participation Citoyenne" lancé par l'Agence de l'eau en 2022 permettait de répondre à ces deux enjeux. Nous avons donc inscrit le Syndicat dans ce mouvement, et de là, est née l'idée d'un observatoire participatif des paysages aquatiques et humides en lien avec les rivières.

### Quels sont les objectifs de l'application et comment pensez-vous emporter l'adhésion du grand public ?

Il y a un objectif d'intérêt général, c'est-à-dire que l'on considère que plus il y a de gens qui s'approprient ces questions de restauration et de préservation des ressources naturelles, et notamment des milieux aquatiques, mieux c'est pour tout le monde.

Ensuite, on sait qu'on ne veut plus travailler seuls dans notre coin. Les Syndicats de rivières sont des collectivités locales qui abordent des sujets certes techniques, mais qui nous concernent tous. On veut s'ouvrir, expliquer nos choix, répondre de nos actions. L'eau est un sujet sensible et quand on arrive avec de gros projets de travaux de restauration, on nous

pose souvent plein de questions. Désormais, Cœur Reyssouze, c'est donc **un appel à ceux qui veulent participer** à leur niveau, quel que soit leur niveau de connaissance sur l'eau et la gestion des milieux aquatiques.

### L'application donne donc la possibilité de donner son avis ?

L'idée est d'arriver à comparer la vision technique d'un paysage, c'est-à-dire le diagnostic écologique d'une rivière ou d'une zone humide à un endroit donné, avec la vision plus sensible que peut avoir le grand public. Les questions se concentrent donc sur **le ressenti des gens** vis-à-vis de ce qu'ils voient : est-ce que cet endroit leur semble agréable ? Est-ce qu'ils s'y sentent en sécurité ? Est-ce qu'ils pensent que cet endroit utile ? Ces réponses nous permettront de mieux intégrer les perceptions des citoyens dans le cadre de nos chantiers, pour **mieux anticiper les usages**, selon si on se trouve en zone urbaine, rurale, dans un espace naturel etc. Dans le temps, on pourra observer l'évolution des perceptions au fil des saisons et des années. Certaines bornes seront situées sur des zones de gros chantiers : nous pourrons à ces endroits recueillir les avis avant et après, voire pendant les travaux ce qui nous permettra de mesurer précisément l'impact de nos actions.

On posera également régulièrement des questions d'ordre plus général sur la ressource eau : ce sera un premier pas vers une participation citoyenne plus engagée pour ceux qui le souhaitent.

### Le deuxième côté intéressant de l'application, c'est la découverte des lieux, des chemins grâce à l'application ?

Tout à fait. On ne voulait pas créer des points d'intérêt de nulle part ou qui seraient peu utilisés. Donc on a fait en sorte de croiser les sites qui étaient intéressants, en bord de rivière avec des itinéraires déjà fréquentés, notamment ceux des circuits de randonnée. Grâce à l'aide des offices du tourisme, on a **intégré ces informations dans l'application**. Et, pour que l'utilisation du programme ne soit pas simplement pour rendre service, on a ajouté un côté un peu plus **convivial, ludique, plus familial**, avec la création de challenges qui permettront d'accumuler des points et des prix, des entrées pour des événements locaux

ou des produits de qualité : une proposition originale pour stimuler l'utilisation.

### Comment voyez-vous le futur de l'application ?

Dans un premier temps, on va surtout faire connaître l'application par une série d'événements début juillet grâce à un partenariat avec la scène nationale, le théâtre de Bourg, sur l'ensemble du bassin de la Reyssouze, de Journans jusqu'à Pont-de-Vaux : **différents événements, à la fois culturels et pédagogiques** autour de la rivière. Des choses nouvelles pour le Syndicat, mais il est nécessaire d'aller sur des chemins où l'on n'a pas l'habitude d'aller, qui permettront vraiment de mobiliser d'autres publics. Cette application, c'est une entrée, à la fois pour nous, pour le Syndicat, pour initier la participation citoyenne et **faire découvrir les rivières au plus grand nombre de personnes**. On créera des interactions à l'occasion de la remise de prix et d'événements tout au long de l'année, peut être plus informels. Pour aller plus loin, nous glisserons vers 2024 et une participation citoyenne plus intégrée par la création de groupes de citoyens qui réfléchiront sur des problématiques de fond autour de l'eau sous forme de tables ouvertes ou d'ateliers. Se rencontrer physiquement, réfléchir ensemble, est la clef pour que l'on construise durablement une bonne gestion de nos écosystèmes.



## DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

[Logo Reyssouze & affluents](#)

[Logo Coeur Reyssouze](#)

[Photos libres de droit](#)

[Écrans de l'application](#)

## RÉSEAUX SOCIAUX

[Twitter](#)

[Facebook](#)

[LinkedIn](#)

## PARTENAIRES

[Grand Bourg agglomération](#)

[Communauté de Communes Bresse et Saône](#)

[Département de l'Ain](#)

[Scène nationale de Bourg en Bresse](#)

[Boyard Metal](#)

[Anura](#)

[TEDS](#)

## LIENS UTILES

[Enquête de l'eau](#)

[Vigicrues](#)

[Ecologie.couv](#)

[ofb.gouv](#)

[Ain.gouv](#)

## TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION



## DONNEZ VOTRE AVIS



321 Route de Foissiat • Moulin de Cézille  
01340 Jayat  
04 74 25 66 65  
[reyssouze-affluents.fr](http://reyssouze-affluents.fr)